



## AVENANT AU MANDAT DE VENTE

**IAD France**  
Carre Haussmann III / CS 10476  
77564 LIEUSAINC Cedex  
RCS Melun n° 503 676 421  
N° TVA Intracommunautaire : FR38503676421  
Carte de transaction MELUN n° T CPl 7702 2018  
000 028 002  
Correspondance : [Contact@iadfrance.fr](mailto:Contact@iadfrance.fr)

Entre les soussignés, ci-après dénommés « LE MANDANT » et « LE MANDATAIRE »,

### LE(S) CLIENT(S) VENDEUR(S) : Le MANDANT

M. et Mme (NOM Prénom) : M. DA SILVA JEAN-JACQUES  
Adresse : 8 Rue DES MARRONNIERS  
CP & VILLE : 31150 LESPINASSE

Et,  
LA SAS IAD France : Le MANDATAIRE  
Adresse postale de correspondance : IAD France - Carre Haussmann III / CS 10476 - 77564 LIEUSAINC  
Cedex - France  
Adresse du siège social : 1 allée de la Ferme de Varâtre - Immeuble Carré Haussmann III - 77127 LIEUSAINC - France

Conseiller IAD en charge de l'Affaire (NOM Prénom ID) : M. THOUVENIN Sébastien (47460)  
Exerçant sous le statut d'agent commercial mandataire en immobilier indépendant affilié au réseau IAD France,  
immatriculé au RSAC du Tribunal de commerce de TARBES sous le numéro 751011073  
IAD France SAS est une filiale de la société IAD Holding SAS au capital de 24 453 986 € - RCS MELUN n° B 752 360 578

Par le présent avenant au mandat, il est défini ce qui suit :

Sur le Mandat n°818874 établi le 26/08/2020, il est convenu de:

UNE BAISSÉ DE PRIX       UNE HAUSSE DE PRIX

Sur le Bien situé au : Adresse : 6 Route route du Béarn  
CP VILLE : 64350 MONCAUP

À compter de ce jour, et **sauf accord ultérieur des parties, les biens ci-dessus désignés devront, être présentés au prix de :**

**PRIX DE VENTE : 127000 € TTC / cent vingt-sept mille € TTC**

**ET HONORAIRES DU MANDATAIRE à la charge des mandants : 7000 € TTC / sept mille € TTC**  
(Rémunération fixée dans le respect du barème d'honoraires de l'agence en vigueur consultable sur le : [www.iadfrance.com](http://www.iadfrance.com))

Ledit prix de vente annulant et remplaçant l'ancien prix de vente stipulé aux termes du mandat et des avenants lui ayant succédé. Toutes les autres clauses, conditions et stipulations du mandat restent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux à MONCAUP, le 31/08/2020.

### LE MANDANT

Signature précédée de la mention  
« Bon pour avenant au Mandat »

Bon pour avenant au mandat  
*Jasitua*

### LE MANDATAIRE

Signature précédée de la mention  
« Avenant au Mandat accepté »